

**FORMULAIRE
FORMULE 79B**

AVIS DE COMPARUTION

(Cour; N° du dossier; Intitulé de l'instance)

**AVIS DE COMPARUTION
(FORMULE 79B)**

DESTINATAIRES :

SACHEZ QUE le demandeur (*ou selon le cas*) exige la comparution des personnes suivantes au procès :

(noms des déposants des affidavits de témoins et des experts dont la comparution au procès est exigée en application de la règle 79.06(7))

FAIT à le 20.....

2006-45

Avocat du demandeur (*ou selon le cas*)